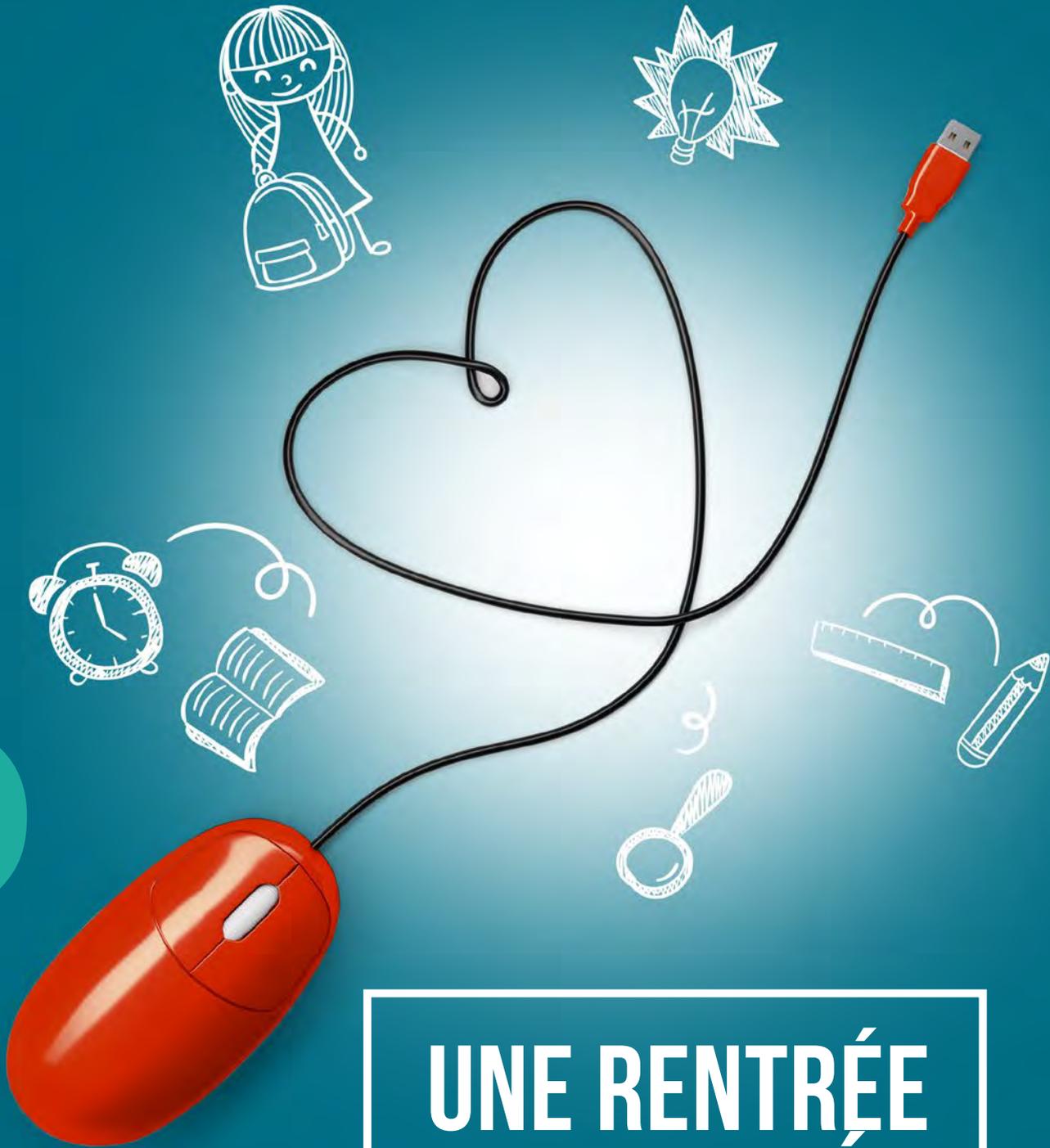




Haute-Loire le DÉPARTEMENT

magazine

INFORMATIONS DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE - AUTOMNE 2016



**UNE RENTRÉE
CONNECTÉE**

en Haute-Loire



Chers amis,

La Haute-Loire est une terre d'innovation. Ce magazine d'automne vous en apporte la démonstration. Le Département prépare aujourd'hui cette Haute-Loire de demain qui sera bien à l'heure de l'économie numérique, dont les usages transforment déjà notre quotidien, nos activités professionnelles, nos loisirs.

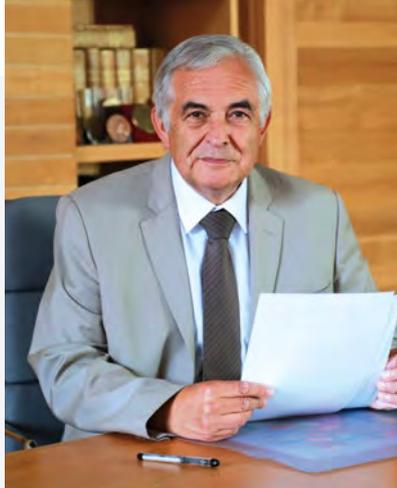
Le dossier du magazine permet de comprendre qu'en Haute-Loire, le Très Haut Débit se déploie dans les territoires, que les collèges sont connectés et ont bien intégré le numérique éducatif. C'est aussi le Wifi 43 ou bien encore le tourisme connecté, avec des applications pour les smartphones...

Vous pourrez lire aussi que l'innovation passe par des initiatives tout à fait surprenantes, comme ce Parfum de Haute-Loire, que vous êtes vous-mêmes invités à choisir – ce sera le samedi 26 novembre à l'Hôtel du Département, au Puy-en-Velay.

Tout cela est le fruit de notre volonté d'agir pour la Haute-Loire. Nous voulons continuer à investir, à hauteur de 40 millions d'euros par an, dans les collèges, sur les routes et pour le Très Haut Débit, nos soutiens aux entreprises, à l'emploi et à l'insertion, à l'agriculture et aux produits locaux, au tourisme, aux activités sportives et culturelles. Nous voulons concrétiser, d'ici 2021, les 13 priorités de notre Feuille de Route, que l'Assemblée départementale a adopté afin d'agir en faveur de la Haute-Loire pour l'enfance, la famille, les personnes âgées, les personnes handicapées.

Nous parvenons à élaborer des budgets qui permettent de concrétiser cette volonté d'investir tout en assurant nos missions sociales. Mais nous nous heurtons à des contraintes financières de plus en plus pressantes qui nous sont imposées par d'autres. En effet, depuis des années, l'État ne compense pas auprès des Départements les dépenses qui relèvent de la solidarité nationale. Aujourd'hui, nous disons STOP.

En Haute-Loire, ce sont 270 millions d'euros non-compensés depuis 2002 pour les Allocations Individuelles de Solidarité à destination des personnes âgées (APA), des personnes en situation de handicap (PCH) et des personnes en situation précaire (RSA).



Concernant le financement du RSA, les Présidents des Départements ont, le 22 juin dernier, refusé les propositions du Gouvernement, considérant que cela reviendrait, pour les Départements, à effacer 22 milliards d'euros que l'État doit leur verser au titre du reste à charge constaté pour les années 2004 à 2016. Le gouvernement nous demandait même de transférer à l'État certaines de nos recettes dynamiques.

Par ailleurs, depuis 2015, le Département est confronté, comme le sont d'ailleurs vos communes et communautés de communes, à la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement. À terme, cela représentera une perte de 18 millions d'euros pour la collectivité départementale.

Les élus départementaux de la Haute-Loire se sont mobilisés en relayant la campagne nationale pour dire STOP au désengagement de l'État, lancée le 19 septembre par l'Assemblée des Départements de France à la veille de son congrès national.

Nous avons tenu une conférence de presse le 19 septembre. Nous avons lancé une pétition en ligne. Nous avons adressé une Lettre d'information spéciale à l'ensemble des élus de la Haute-Loire, parlementaires et élus municipaux. Nous avons, en Commission permanente le 3 octobre, voté une motion qui a été transmise au Préfet, représentant de l'État en Haute-Loire.

Nous nous mobilisons afin que l'État cesse de priver le Département de la Haute-Loire des moyens financiers qu'il lui doit, et infléchisse cette politique d'asphyxie qui risque de nous contraindre à reporter, voire à abandonner nos projets de développement. Nous le devons pour les Altiligériens, parce que nous avons tant à faire pour assurer leur quotidien et préparer l'avenir.

Jean-Pierre MARCON
Président du Département
de la Haute-Loire

sommaire

Zoom
Le Parfum
de la Haute-Loire sentira... 4

Dossier 7



DOSSIER

UNE RENTRÉE CONNECTÉE

Brèves 15

Merci d'adresser vos remarques et suggestions par courrier au :
Département de la Haute-Loire - Service Communication
1, Place Monseigneur de Galard - CS 20310
43009 Le Puy-en-Velay Cedex - www.hauteloire.fr

Le magazine du Département de la Haute-Loire
Directeur de la publication : Jean-Pierre Marcon
Coordination-Rédaction : Département - Service communication
Maquette : 32décembre
Photos : Département - Fotolia - MDDT - Laurence Barruel -
Gérard Cavailles - Serge Dubois
Fabrication : Imprimerie Drouin
Tirage : 20 000 ex
N° ISSN : 1158 - 06 31.
Dépôt légal : octobre 2016

Impression réalisée sur un papier certifié PEFC.
Ce document est imprimé sur un papier écologique issu
de forêts gérées durablement.





La stérilisation des chats, une nécessité.

La prolifération des chats errants, que ce soit en ville ou en campagne, est un problème récurrent et ce depuis de nombreuses années. Certaines communes ont pris conscience du réel problème, et ont signé une convention de stérilisation avec la SPA. Imaginez : une chatte qui met bas 3 ou 4 fois par an avec 4 à 6 chatons à chaque portée peut avoir jusqu'à 20 736 descendants au bout de 4 ans.

La stérilisation des chats est donc non seulement nécessaire mais réellement indispensable pour éviter les problèmes de prolifération.



brèves



Bravo à Serge Dubois.

Le Pèlerin Fou a réussi son défi incroyable de rallier en courant la capitale du Pérou, Lima, au site Inca de référence : le Macchu Picchu. Avec une distance totale 1150 km en courant, soit environ un marathon par jour pendant 1 mois, avec un temps de course estimé par jour de 6 à 7 heures.

Le 18 septembre, à force de persévérance et avec un mental hors du commun, il y est arrivé. À son retour, le Département qui a soutenu Serge Dubois a souhaité le mettre à l'honneur, ainsi que son compagnon de route Juan Perucha, au cours d'une soirée à l'Hôtel du Département où il a pu inviter tous ses partenaires, amis et soutiens à découvrir en image son incroyable périple.



Rappelons que ce défi a été réalisé au profit de l'Association Vaincre la Mucoviscidose, et que vous pouvez encore faire un don sur <http://mondefi.vaincrelamuco.org/projects/le-pelerin-fou-le-chemin-des-incas>

Philippe BOUSSEAUD



expose ses photographies artistiques dans la Galerie Jean-Claude Simon à l'Hôtel du Département, du 3 octobre au 2 décembre, une exposition intitulée « Un jour au Paradis, Splendeurs naturelles de Haute-Loire ».

Philippe Bousseaud a pratiqué plusieurs métiers avant de se consacrer entièrement à la photographie, l'une de ses grandes passions. La nature et les voyages ont façonné sa vision et l'ont conduit à une quête perpétuelle de lieux magiques qui nourrissent l'âme, une recherche jamais assouvie d'images reflétant la beauté du monde.

L'exposition est gratuite et ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 17h.

La route départementale 103 : le dernier tronçon traité.

Sur la route départementale N°103, entre le Puy-en-Velay et Lavoûte-sur-Loire le Département a réalisé 8,7 M€ de travaux entre 2015 et 2016. Cette année, la collectivité a engagé les travaux sur le dernier tronçon d'une longueur de 2,6 km entre Peyredeyre et Chadrac pour un montant de 1,7M€, ce qui portera l'investissement total à 10,4 M€ sur cet itinéraire.



Cette opération jugée prioritaire et inscrite au Plan Pluriannuel d'Investissement de la collectivité, permet d'achever la modernisation homogène de l'itinéraire. Ces travaux visent aussi à améliorer l'accès et, par conséquent, l'attractivité des zones de développement économique de l'Est et du centre du département.

Après les deux premières phases qui ont débuté au mois d'avril et qui ont permis de commencer la sécurisation des falaises et la réalisation des chaussées, la troisième phase qui a nécessité une coupure de circulation jusqu'au 7 octobre, notamment à cause de tirs de mines, se poursuit jusqu'à la fin de l'année en circulation alternée. Encore un peu de patience donc, et vous roulez bientôt sur une route plus sûre et plus large.



Entre 2005 et 2016, le Département de la Haute-Loire a consacré 60,6 M€ à la modernisation de son réseau routier structurant.



zoom

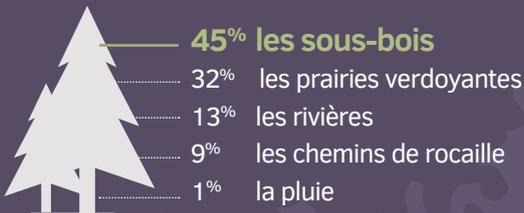
Le Parfum de la Haute-Loire sentira...

Souvenez-vous cet été, nous vous avons sollicités pour participer au grand projet de création du Parfum de la Haute-Loire, un projet inédit et innovant 100% made in Haute-Loire porté par le Comité d'Expansion Économique. Afin de déterminer les notes de tête, de cœur et de fond de ce parfum, nous vous avons proposé de répondre à 5 questions qui permettront de guider la création finale. Le sondage a pris fin le 31 juillet et les résultats laissent entrevoir une jolie création à venir pour laquelle vous allez à nouveau devoir nous donner votre avis. C'est en effet vous qui déciderez du parfum final.

Les résultats du sondage

Question 1

En Haute-loire, la nature évoque plutôt :



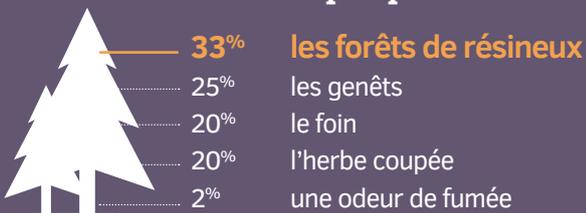
Question 2

Votre saison préférée en Haute-Loire :



Question 3

Lorsque vous fermez les yeux, la Haute-Loire vous inspire plutôt :



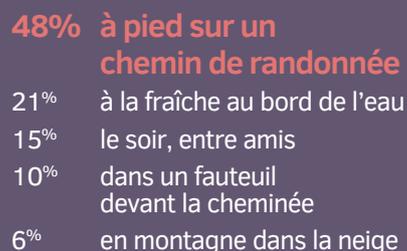
Question 4

Le goût ou l'odeur qui vous rappelle tout de suite la Haute-Loire, c'est :



Question 5

Si la Haute-Loire était un instant ce serait :



zoom



Réservez
votre samedi !

Le 26 Novembre, c'est vous qui choisissez !

L'Hôtel du Département accueillera le 26 Novembre de 10h à 18h le premier salon de l'aromathérapie. Toute la journée, les professionnels de la filière vous proposeront des stands avec leurs produits, mais aussi des ateliers ludiques et interactifs. Des conférences seront également proposées pour mieux comprendre les différents usages des huiles essentielles.

C'est aussi ce jour là que sera dévoilé en exclusivité le fruit du travail des différents "nez" qui proposeront plusieurs propositions de "Parfum de la Haute-Loire", tout en respectant vos réponses au sondage.

Vous devrez alors prendre le temps de respirer ces différentes senteurs, et de voter pour votre préférée. A la fin du salon, nous connaîtrons ainsi tous ensemble et grâce à vos votes, le Parfum de la Haute-Loire.

Alors notez bien dans vos agendas
le samedi 26 Novembre à l'Hôtel du
Département au Puy en Velay de 10h à 18h.



Ce parfum sera ensuite décliné par tous les artisans et professionnels qui le souhaitent, en parfum d'ambiance, gel douche, savon, bougie etc...

Appelé tout simplement «Haute-Loire, le Parfum», le logo et la marque sont d'ores et déjà déposés et resteront la propriété du Département.



zoom

Une première Station Respirando en Emblavez



Le dimanche 25 septembre à travers l'Emblavez, plus de 900 visiteurs ont pu découvrir et s'initier gratuitement à une vingtaine d'activités de pleine nature. En fin de journée, les associations locales et les prestataires se sont réunis entre la base nautique de Vorey et le village vacances pour mettre en fête la première station pleine nature Respirando de Haute-Loire.

Après plusieurs années de travail en lien étroit avec le Département et sa Maison du Tourisme, la communauté de communes de l'Emblavez est arrivée au terme de son programme d'actions touristiques visant à faire du territoire une station pleine nature du département.

Programme initié par le Département et la Région Auvergne, il se décline sous la forme d'une Station Respirando en Haute-Loire.

Environ 4,5 millions d'euros d'investissements ont été réalisés ces dernières années pour structurer le territoire et répondre au cahier des charges des stations pleine nature. Cela concerne les hébergements et les activités telles que le VTT avec 11 circuits, la randonnée avec 20 itinéraires, le tourisme équestre, les activités d'eaux vives etc.

C'est en 2008 que le Département de la Haute-Loire a créé sa marque «Respirando» afin d'assurer la promotion des activités de pleine nature et faire de la Haute-Loire un lieu incontournable de premier plan pour leur pratique. Géré et développé par la Maison du Tourisme du Département, le label Respirando est aujourd'hui un gage de qualité qui récompense à la fois des prestataires d'activités, des hébergeurs, mais aussi des territoires qui se structurent selon un cahier des charges très précis.

C'est le cas pour les «Aires Respirando», comme à Lavalette ou à Aurec sur Loire, et bientôt au Bouchet Saint Nicolas, qui proposent sur un même site et à l'échelle d'une commune différentes possibilités de pratiques de pleine nature.

Les stations, quant à elles, concernent le territoire d'une communauté de communes. Ce sont de véritables espaces, particulièrement bien organisés et adaptés pour la pratique des activités de pleine nature avec une gamme de services importants et diversifiés, le tout dans une démarche environnementale très aboutie. Les Aires et Stations Respirando bénéficient du Dispositif Départemental d'Intervention Touristique Projets Structurants (DDITPS).

4 Stations Respirando sont prévues en Haute-Loire :

- > **Haut-Lignon** : 1000m Altitude Champion - « Spécialité accueil de clubs sportifs »
- > **Le Mézenc** : 4 saisons d'activités - «Retour aux sources assuré»
- > **Margeride/Haut-Allier** : Destination eaux-vives «La destination eaux-vives du Massif Central»
- > **Emblavez** : Ecotourisme, l'art de vivre nature «Les activités de pleine nature au cœur de l'écotourisme», cette dernière étant donc la première à voir officiellement le jour cet automne.

Impressionnant convoi de randonneurs en bords de Loire toute la journée



130 randonneurs et 45 vététistes sur le quai de la gare de Vorey en direction de Chamalières et Lavoûte sur Loire grâce à un partenariat avec la SNCF

L'initiation au Paddle sur la Loire a remporté un vif succès



UNE RENTRÉE CONNECTÉE



Dans la Feuille de route voulue par le Président Jean-Pierre Marcon, le projet prioritaire n° 7 prévoit pour le Département « d'être le chef de file de la transformation digitale du territoire et de la collectivité ».

Qu'il s'agisse du déploiement du très haut débit initié depuis 2011 à l'échelle de l'Auvergne ou de l'équipement numérique des collèges, le Département investit pour que la Haute-Loire de demain soit un département connecté.

C'est un enjeu primordial pour le territoire et son attractivité. Proposer des offres adaptées pour les entreprises et des outils modernes mis à la disposition des collèges, digitaliser l'offre de nos bibliothèques, favoriser les accès au WiFi libre dans les communes, sont autant de champs d'actions sur lesquels travaille le Département.

Le secteur touristique est également en première ligne du virage du numérique et, dans ce domaine aussi, le Département, avec sa Maison du Tourisme, a pris la mesure des enjeux et ne compte pas rester à la traîne.

Afin d'accompagner le développement du numérique, la collectivité s'est réorganisée et a mis en place un service dédié au numérique et à l'innovation, sous la direction de Chantal Mercier, directrice des systèmes d'informations et logistique. L'équipe est chargée de développer le

numérique au profit des territoires et des citoyens avec le projet de création d'un portail d'offres de services en ligne notamment, et de travailler à la modernisation de la collectivité : c'est le projet e-Administration, transformation digitale de la collectivité.

En parallèle, le Comité de projet numérique et innovation regroupant élus et techniciens a été mis en place et sera l'instance majeure de travail, d'arbitrage et de concertation sur toutes les questions liées au numérique. Baptisé « Comité ANGELI-e », ce groupe de travail étudie les différents projets, participe à leur mise en place et veille à leur inscription dans le respect de la Feuille de route et de la politique départementale de transformation digitale de la collectivité mais aussi des territoires. Le comité devra également rédiger le livre blanc du numérique en Haute-Loire. À ce jour, une quarantaine de projets ont été identifiés, dans les secteurs de l'éducation, de la culture, du tourisme ou encore du social, de l'administration et des territoires.

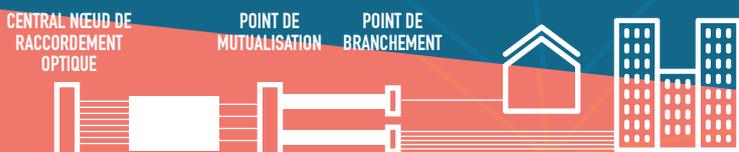
LE DOSSIER DE CE TRIMESTRE FAIT UN POINT SUR CES DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS QUI ONT POUR VOCATION D'AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN.





TRÈS HAUT DÉBIT EN HAUTE-LOIRE : L'OBJECTIF 2017 EN BONNE VOIE

En sa qualité de chef de file du numérique sur notre territoire, le Département œuvre chaque jour au déploiement du Très Haut Débit en Haute-Loire, avec notamment la signature en 2011 d'un contrat de partenariat avec la Région Auvergne, les 4 départements Auvergnats et leurs 6 communautés d'agglomérations. Un des objectifs de ce partenariat est d'atteindre 8 mégabit/s pour tous à la fin 2017. Intervenant sur tout le territoire hors communauté d'agglomération du Puy-en-Velay (située en zone d'initiative privée), le Département souhaite faire du Très Haut Débit un véritable levier de la compétitivité et de l'attractivité de la Haute-Loire. Il offrira dans un très court terme les possibilités d'innovation plus larges pour les entreprises locales, des moyens étendus pour la recherche (e-santé), et une équité pour tous les jeunes avec des moyens modernes (e-éducation). Pour réussir, plusieurs technologies sont développées permettant de contourner de nombreuses contraintes. Petit tour d'horizon.



QU'EST CE QUE LE FTTH ?

Le FttH (fibre optique au domicile) est une technologie permettant l'accès à Internet et aux services associés à des débits atteignant au-delà de 100 Mbit/s. Au fur et à mesure de l'éloignement du NRA (noeud de raccordement), le débit sur la paire cuivre perd en vitesse. Contrairement au cuivre, la fibre optique est un support de transmission de données à très haut débit idéal pour les applications multimédia.

➤ QUELS AVANTAGES ?

Avec l'arrivée des offres quadruple play (Internet, VoIP, télévision, téléphonie mobile), la demande en débit de la part des internautes ne cesse de croître.

Parallèlement, de nouveaux services se développent : télévision Haute Définition sur un ou plusieurs postes, usage de la téléphonie sur IP et de la visioconférence dans des conditions optimales, téléchargement instantané et consultation de vidéos sur PC et smartphone, écoute de musique haute qualité, développement de blogs vidéos, stockage sécurisé des données, jeux en réseau, etc.

➤ QUEL OPÉRATEUR POUR LE FTTH ?

Si vous êtes éligibles à une offre fibre optique à domicile (FttH), déployée dans le cadre du réseau d'initiative publique Auvergne Très Haut Débit, vous pouvez prendre contact avec le fournisseur d'accès Internet Orange sur www.orange.fr, seul opérateur actuellement présent sur le réseau public.

Si vous résidez dans une zone d'investissement privée (Agglomération du Puy-en-Velay) vous pouvez prendre contact avec un fournisseur d'accès Internet proposant le service.

QU'EST CE QUE LE WIFIMAX ?

Le WifiMax est une technologie hertzienne qui permet des débits jusqu'à 20 Mbits/s dans le sens descendant et 4 Mbits/s dans le sens remontant. La desserte des utilisateurs finaux utilise des liaisons hertziennes. Cela nécessite la mise en place d'antennes situées sur des points hauts et des équipements de réception sur les bâtiments. Cette technologie, qui existe en France depuis 2006, utilise la norme WiFi communément employée dans les réseaux domestiques. La fréquence utilisée est la bande des 5,4 Ghz, qui est libre.

➤ ENVIRONNEMENT ET SANTÉ :

Les installations qui utilisent des bandes de fréquences dites « libres » doivent respecter des limites spécifiques de puissance d'émission. L'exposition des populations aux rayonnements électromagnétiques du réseau reste inférieure aux seuils préconisés par les acteurs les plus exigeants (0,15 V/m constaté). De plus, les relais WifiMax sont situés en hauteur et génèrent une exposition aux ondes électromagnétiques extrêmement faible. Quant aux antennes situées chez les particuliers, ce sont des antennes directionnelles, elles ne créent donc pas d'exposition.

➤ QUEL OPÉRATEUR POUR LE WIFIMAX ?

Si votre habitation est située dans la zone de couverture WifiMax, prenez contact avec un fournisseur d'accès Internet par WifiMax référencé qui confirmera votre éligibilité. Liste des Fournisseurs Partenaires : Nordnet, Ozone, Mhz Bouteiller Connect...





QU'EST CE QUE LE SATELLITE ?

Le principal point fort de la technologie satellitaire est incontestablement sa capacité à desservir immédiatement de larges zones avec une qualité de service constante, et d'atteindre des zones isolées.

Un abonnement à l'Internet par satellite représente une alternative sérieuse pour tous les particuliers insatisfaits de leur connexion terrestre. Le débit peut atteindre 22 Mbits/s dans le sens descendant et au-delà de 6 Mbits/s dans le sens remontant.

La parabole est équipée d'un dispositif de réception et d'un système d'émission intégré. La parabole doit être installée à l'extérieur, sur un support mural solide, en direction du satellite utilisé par votre fournisseur d'accès. Un câble doit relier la tête d'émission / réception de l'antenne au modem installé à l'intérieur de votre domicile.

➤ SUBVENTION ?

La Régie Auvergne Numérique prend en charge à hauteur d'un montant maximum de 400 € TTC* le coût du Kit satellite vendu par les Fournisseurs d'Accès Internet par satellite, partenaires d'Auvergne Très Haut Débit.

➤ LES CONDITIONS D'ACCÈS :

- > La ligne de l'habitation (résidence principale située en Auvergne) n'est pas éligible à une offre permettant un accès Internet au moins 8 Mbit/s d'ici 2017.
- > Le dispositif est limité à une participation par utilisateur final éligible et par adresse physique.
- > Le Kit satellite est attaché au domicile et ne peut être enlevé en cas de déménagement.

➤ QUEL OPÉRATEUR POUR LE SATELLITE ?

Le fournisseur satellite partenaire que vous aurez choisi nous confirmera l'éligibilité à la subvention et vous évitera d'en faire l'avance. Liste des Fournisseurs Partenaires : www.alsatis.com, www.connexion-verte.fr, www.idhdnet.com, www.nordnet.com, www.ozone.net, www.sat2way.fr

QU'EST CE QUE LE FTTO ?

Le Fiber to the Office (fibre jusqu'au bureau) est l'architecture optique déployée en Auvergne pour raccorder les sites d'entreprises et établissements publics. Il s'agit d'une technologie qui définit un type d'infrastructure de communication permettant l'accès à Internet et aux services associés à des débits atteignant jusqu'au moins 100 Mbit/s symétriques. Le niveau de service associé au FttO est élevé pour s'adapter à un usage professionnel (supervision assurée 24h/24 et 7j/7, garantie de temps d'intervention et de rétablissement en 4 heures par exemple.)

➤ QUELS AVANTAGES ?

Les débits les plus élevés et fiables dont puisse disposer une entreprise sont fournis grâce à la fibre dédiée (parfois appelée FttO pour Fiber to the Office). Sur demande de l'entreprise et suivant son éligibilité, l'opérateur construit un raccordement en fibre optique entre le local de l'entreprise et un nœud de raccordement. Cette fibre est dédiée à l'entreprise, qui ne partage pas son débit. Avec un contrat fibre dédiée, l'opérateur télécom peut donc proposer des débits garantis à l'entreprise cliente, avec des débits symétriques.

➤ QUEL OPÉRATEUR POUR LE FTTO ?

Si vous êtes éligibles à une offre FttO optique, déployée dans le cadre du réseau d'initiative publique Auvergne Très Haut Débit, vous pouvez prendre contact avec un des fournisseurs de services : www.adista.fr, www.bcb-conseils.fr, www.lasotel.fr, www.luxnetwork.lu, www.neyrial.com, www.orange.fr, www.statuslite.com, www.telfax.fr.

OÙ EN EST LE DÉPLOIEMENT DU THD ?

À l'approche de la fin de la 1^{ère} phase prévue en 2017, 54% du réseau FTTH est réalisé, soit plus de 17 000 prises installées en Haute-Loire. La technologie FTTH va continuer à se déployer à un rythme soutenu (5000 à 6 000 prises réceptionnées tous les 6 mois). Au niveau du FTTO, 30 communes sont déjà desservies. Le WIFIMAX est déployés sur 17 sites altiligériens.

TESTEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ ET RETROUVEZ PLUS D'INFOS
SUR WWW.AUVERGNETRESHAUTDEBIT.COM



Dans un monde qui évolue très vite, le développement du numérique dans les pratiques éducatives ainsi que la préparation des jeunes à vivre et travailler dans la société numérique est un enjeu essentiel pour lequel le Département souhaite investir efficacement et durablement. Cette volonté se traduit sur le terrain avec des collèges pilotes qui expérimentent progressivement de nouvelles formes d'enseignement et d'apprentissage grâce au numérique.

dossier



COLLÈGES CONNECTÉS : DES COLLÉGIENS À LA POINTE DU NUMÉRIQUE

En charge des 22 collèges publics et intervenant auprès des 18 collèges privés de Haute-Loire, le Département mène une politique forte en matière d'éducation et de numérique. L'an dernier, plus de 126 000 euros ont été alloués au renouvellement de matériels informatiques dans les collèges, avec notamment l'achat de 340 ordinateurs, 4 serveurs, 25 vidéoprojecteurs et des éléments de connexion de réseaux.

2 APPELS À PROJETS

Depuis la rentrée 2015, la collectivité s'est engagée dans deux appels à projet. Le premier, intitulé «collège connecté» et lancé fin 2015, a sollicité les collectivités territoriales et les rectorats, pour faire rentrer 40 % des classes de 5^e dans un dispositif d'équipement individuel mobile pour l'année 2015-2016. L'objectif est d'atteindre 70 % en 2017 et 100 % en 2018. Le financement de cet équipement mobile est partagé entre l'État et le Département à hauteur de 190 euros

maximum chacun. La fourniture de tablettes apporte nombre d'avantages en terme de réactivité et de personnalisation de l'enseignement, mais répond aussi à un souhait grandissant des parents et élèves : la réduction du poids du cartable. Le second appel à projets «collège numérique et innovation pédagogique» a été lancé début 2016 pour l'année suivante. Les projets des établissements sont, dans un premier temps, définis dans les collèges, puis analysés par le conseil départemental, en lien avec le rectorat.

ACHATS DE TABLETTES

Le collège Le Monteil à Monistrol sur Loire a été le premier du département à bénéficier de 30 tablettes et accessoires, ainsi qu'un chariot de chargement, pour 12 990 euros. Pour garantir la réussite de cet équipement, le Département a mené des travaux de câblage, notamment pour la couverture WIFI du centre de documentation et de connaissance (C3C) et a installé une nouvelle infrastructure technique et informatique sécurisée (serveurs, sauvegardes...) pour un montant de 39 300 euros. L'opération, d'un montant total de 52 290 euros, a reçu une aide de l'État de 12 000 euros, le reste étant à la charge du Département. Cette première opération de mise à disposition et d'usages d'outils numériques entre le Département et un collège bénéficie à un établissement qui compte plus de 700 élèves et qui arrive en tête en matière d'usage de l'ENT

(Espace Numérique de Travail) avec 96,5 % des élèves et 98,1 % des enseignants connectés.

Grâce à un véritable partenariat entre le Département, le rectorat et l'établissement, pour définir et mettre en cohérence leurs objectifs et modalités d'investissements pluriannuels en matière d'équipements, de services, de ressources, de formation et d'accompagnement, les enseignants ont été préparés et formés à l'utilisation de ces nouveaux outils pédagogiques.



PRIVÉS PUBLICS

À travers ces opérations, le Département souhaite créer un effet de levier sur les usages du numérique, développer des usages pour tous et pour la jeunesse tout en favorisant l'égalité dans l'accès au savoir. Les établissements privés sont donc aussi concernés par ces opérations. Pour 2016, 7 collèges publics et 5 privés ont été sélectionnés, au bénéfice de 758 élèves. Bien entendu, ces investissements viennent en complément de ceux réalisés pour le développement du Très Haut Débit sur le territoire altiligérien.





Dans le cadre du développement du numérique et des points d'accessibilité, le Département a travaillé sur un nouveau projet de mise à disposition de wifi gratuit au moyen de bornes de connections installées dans les communes de Haute-Loire : le "wifi43".

La recrudescence des usages sur les services accessibles en ligne, couplée à la multiplication des appareils offrant une connectivité internet (PC portable, tablette, smartphone...), entraîne un besoin grandissant d'accessibilité à Internet partout, et pour tous types d'utilisateurs.

La couverture 3G ou 4G n'atteignant pas encore 100 % du territoire et/ou les forfaits des utilisateurs n'étant pas tous illimités, l'installation de bornes WIFI ouvert, libre, gratuit et sécurisé, dans les communes de Haute-Loire permettra à chacun de disposer d'un accès Internet facilement, et de répondre ainsi à ses besoins. Résidents, entreprises ou touristes de passage, chacun y trouvera son compte.

Pour déployer ces hotspots WIFI sur l'ensemble du territoire, le Département propose de prendre en charge la construction de l'infrastructure réseau ainsi que les frais d'accès au service des points d'accès WIFI (2 points d'accès par commune). La commune quant à elle supportera le coût de l'abonnement annuel auprès d'un opérateur. L'installation de ces bornes pourra se faire en intérieur comme en extérieur. L'utilisateur de ce réseau ne devra

s'inscrire qu'une seule fois, il sera ensuite reconnu automatiquement lors d'une connexion à une borne d'une commune voisine. Les aspects sécurité et facilité d'accès sont deux priorités du projet, dont le déploiement dans les communes intéressées est prévu dès cet automne.

À ce jour, les communes d'Aiguilhe, Saint Christophe sur Dolaison, Saint Paulien, Beaux, Le Mas de Tence, Vissac Auteyrac, Alleyras, Landos, Craponne sur Arzon, Saint Georges Lagricol, Riotord, Saint Bonnet le Froid, Monistrol d'Allier, Saint Préjet d'Allier, Chadron, Freycenet-la-Tour, les Vastres, Saint Front, Polignac, Aurec sur Loire et communauté de communes du Pays de Montfaucon ont déjà délibéré en conseil municipal pour entrer dans la démarche. En complément, les communes de Brives-Charensac, Chaspinhac, Beaulieu, Lavoûte sur Loire, Vorey, Boisset, Blanzac, La Chapelle Bertin, Brioude, Chanteuges, Saint Julien Chapeuil, le Bouchet Saint Nicolas, Saint Romain Lachalm, Paulhaguet, Saint Georges d'Aurac, Saugues, Berbezit et La Chaise-Dieu devraient délibérer sous peu.

LES ÉQUIPEMENTS EN TABLETTES EN 2016

Collèges publics	nb d'élèves concernés	nb d'enseignants	total
Allègre	61	13	74
Craponne	31	12	43
La Chaise Dieu	20	13	33
Saugues	21	15	36
Le Puy Jules Vallès	126	25	151
Monistrol sur Loire	170	26	196
Le Chambon sur Lignon	40	15	55
Total	469	119	588

Collèges privés	nb d'élèves concernés	nb d'enseignants	total
Dunières	94	13	107
Le Monastier	28	10	38
Saugues	30	12	42
St Didier en Velay	85	14	99
Saint Julien Chapeuil	52	12	64
Total	289	61	350



@LTITHÈQUE : LA BIBLIOTHÈQUE DU FUTUR ACCESSIBLE DÈS AUJOURD'HUI

Depuis octobre 2015, la Bibliothèque Départementale de Haute-Loire a mis en place une plateforme de ressources numériques accessibles à distance, baptisée @ltithèque. Avec dix bibliothèques de Haute-Loire, la Bibliothèque départementale a rendu l'accès aux ressources accessibles gratuitement pour plus de 150 Altiligériens dans un programme financé par le Département.

La Bibliothèque départementale est un peu la bibliothèque des bibliothèques. Dans le cadre de sa politique de lecture publique, elle a pour mission le développement de la lecture sous toutes ses formes, y compris numérique, et sur tout le territoire en apportant son soutien aux bibliothèques des communes et communautés de communes. Si le bâtiment n'est pas ouvert au grand public, le site internet www.mediatheque.hauteloire.fr est lui accessible à tous pour consulter le catalogue ou s'informer sur l'actualité des bibliothèques du département, leurs fonds, leurs animations...

Il s'adresse aussi aux responsables des bibliothèques pour :

- > Consulter leur liste de prêt
- > Effectuer des réservations pour leurs lecteurs
- > Réserver une exposition ou du matériel d'animation
- > S'inscrire en ligne à une formation.

Dans sa mission de modernisation et de complément d'offre au public, le Département a souhaité que sa

bibliothèque s'enrichisse d'un nouveau service : un accès aux ressources numériques en ligne. C'est chose faite avec l'@ltithèque qui offre la possibilité pour les lecteurs des bibliothèques de bénéficier d'un accès depuis chez eux à de la musique, des vidéos, de la presse nationale, internationale et locale, d'outils d'autoformation et d'un espace pour la jeunesse.

Actuellement, les ressources disponibles concernent :

- > **la musique** avec l'accès à 1D Touch (rassemblant des labels musicaux indépendants) et la Philharmonie de Paris
- > **des vidéos** : des films de cinéma, des documentaires, des courts-métrages, des films d'animation
- > **La presse** : régionale, nationale et internationale et plus de 150 magazines divers.
- > **Des outils d'autoformation** : Vodéclics (apprentissage de la bureautique), le code de la route, Tell me More et Rosetta Stone (apprentissage des langues).
- > **Un espace pour la jeunesse** : jeux, comptines, histoires, premières notions de langues.

DES ANIMATIONS AUTOUR DU COURT MÉTRAGE

Du 17 au 30 septembre, les bibliothèques partenaires de l'@ltithèque ont participé au Festival « Chacun son court » organisé dans toute la France. Les adhérents à @ltithèque ont pu sur cette période visionner une trentaine de courts-métrages sélectionnés parmi ceux présentés au Festival du court métrage de Clermont-Ferrand. Les bibliothèques ont organisé des projections publiques, l'objectif étant d'élire le court-métrage qui sera récompensé par le Prix des Médiathèques.



Dans cette volonté d'inclure le numérique au sein des bibliothèques du département, la Bibliothèque départementale a cherché à développer des partenariats. Depuis 2016, avec 6 autres bibliothèques départementales et 12 bibliothèques municipales françaises, elle est devenue l'un des partenaires privilégiés de la Bibliothèque Publique d'Information du Centre Georges Pompidou en matière d'offre de ressources numériques de formation à distance. Grâce à ce partenariat, la Bibliothèque départementale est donc en mesure d'offrir aux 10 bibliothèques partenaires 5 ressources supplémentaires :

- > Capturator (apprentissage des langues)
- > Orthodidacte (apprentissage de la grammaire et l'orthographe)
- > Vocabulaire (magazines interactifs en anglais, allemand et espagnol)
- > ENI (apprentissage de Word, Excel, Power Point et Outlook)
- > Online Formapro (apprentissage de l'informatique, préparation aux métiers de la santé, du secrétariat et comptabilité, le français et les mathématiques).

OÙ TROUVER @LTITHÈQUE ?

Dans un premier temps la Bibliothèque départementale a proposé à 10 bibliothèques volontaires de se lancer dans l'aventure : Araules, les bibliothèques de la Communauté de Communes d'Aure-sur-Loire, Beauzac, Blavozy, Brioude, Le Chambon-sur-Lignon, S^t Pal-de-Senouire, S^t Paulien, S^{te} Sigolène et Vorey sur Arzon. Aujourd'hui déjà 150 adhérents de bibliothèques profitent de cette offre entièrement gratuite et financée par le Département.

L'accès à @ltithèque se fait par le site : www.mediatheque.hauteloire.fr/ rubrique Collections / Ressources numériques. Les Altiligériens intéressés peuvent se renseigner auprès des 10 bibliothèques partenaires.



Bientôt, le meilleur du tourisme en Haute-Loire sur votre smartphone

Le tourisme est un secteur d'activité en perpétuelle évolution, qui doit sans cesse s'adapter aux changements de la société. Internet a profondément modifié les modes de consommation touristique ces dernières années.

Aujourd'hui, il est important de connaître quelques chiffres qui sont sans équivoque : 58% des Français sont équipés d'un smartphone en 2015 ; 93% des Européens restent connectés en Wifi durant leurs vacances et les applications mobiles de voyage représentent 41% des usages. Et oui ! Désormais, quand on réserve un hébergement touristique, la principale préoccupation n'est plus de savoir si l'établissement possède un parking mais bien si Internet est accessible depuis sa chambre.

Les études ont montré 3 principales utilisations du smartphone pendant un séjour : la recherche d'informations pratiques, d'adresses utiles et d'un restaurant de proximité. Forte de ce constat, la Maison du Tourisme du Département a souhaité créer une application mobile dite "Internet de séjour" avec les territoires et partenaires. Les enjeux sont multiples. Il s'agit à la fois de conforter le dynamisme du Département

dans sa politique touristique numérique et de développer une offre de parcours des sites emblématiques de Haute-Loire, tout en veillant à ce que chaque territoire soit bien visible.

Cette application se construit d'ailleurs avec les territoires pour qu'elle soit ensuite partagée et utile à leur promotion.

Côté touristes, l'idée est de proposer une application simple, pratique et utile, qui réponde à leurs besoins et notamment à une question basique mais récurrente du mobinaute : "que faire aujourd'hui ?"

Une question que peut aussi parfois se poser l'Altilligérien en quête d'activité à deux pas de chez lui, et qui pourra lui aussi consulter l'application.

La mise en ligne de l'application est prévue pour la saison estivale 2017.

L'application numérique départementale sera un outil de conseil qui suggérera au mobinaute selon son profil, des activités, sorties à faire autour de lui etc..

Sur l'application, l'offre ne sera pas exhaustive, mais sera composée d'une sélection d'offres en fonction du profil, de la météo, du lieu, de l'activité...

On trouvera par exemple les incontournables du territoire, l'agenda, les restaurants ou encore les sites de visite et les circuits pédestre, vélo ou VTT à proximité, tout comme les sites Volcans en liberté.

Le travail de recensement de l'offre par les territoires et le développement de l'application sont en cours de réalisation au sein d'un comité de pilotage qui se réunit régulièrement et regroupe tous les acteurs du projet.

Un pavillon numérique pour propulser les visiteurs au cœur de la Haute-Loire.

Si le développement du numérique contribue à l'amélioration du cadre de vie de chacun, il est aussi une vraie clé de développement économique local. Sous l'impulsion du Président, les élus départementaux ont validé le projet de création d'un "pavillon numérique", produit touristique unique en France qui pourra voir le jour dans l'actuelle Chapelle Saint Alexis, située au cœur du centre historique du Puy-en-Velay.

Véritable vitrine des atouts patrimoniaux et paysagers de la Haute-Loire, ce pavillon offrira aux visiteurs une nouvelle façon de découvrir le département en

trois temps. D'abord un "pré-show" qui les mettrait en condition et leur offrirait une entrée en matière douce et alléchante. Viendrait ensuite le "show" principal où toutes les dernières technologies du numérique et des effets spéciaux (4D) seraient utilisées pour raconter la Haute-Loire de façon ludique et sensationnelle, notamment avec des objets qui prennent vie, de l'eau, du feu, des hologrammes ou encore du "mapping", cette nouvelle technologie qui permet d'animer virtuellement des décors statiques. Après ce spectacle, une salle de "post-show" permettra aux visiteurs et aux scolaires de retrouver un peu de calme en prenant le temps

de découvrir de multiples informations lui facilitant l'organisation de sa visite, sur le terrain cette fois-ci, des lieux qu'il aura découverts virtuellement dans le pavillon. Le Pavillon sera une offre complémentaire au grand projet de mise en images de la ville haute portée par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et le centre d'un ensemble identitaire «porte d'entrée du département de la Haute-Loire». Une étude et des contacts avec des spécialistes de ce type de produit touristique numérique innovant sont en cours, pour une ouverture qui pourrait être effective dans environ 2 ans.

**LE MODELE SOCIAL FRANÇAIS :
UN ENJEU « PRIMAIRE »**

En cette rentrée et comme tout au long de l'année, notre département est mobilisé pour proposer à tous les citoyens des services publics indispensables à tous les âges de la vie : de la petite enfance au collège, du haut débit à l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées. Conforté dans son existence par la loi NOTRe, il effectue ses missions en visant deux objectifs : l'égalité entre les personnes et entre les territoires en assurant un service public de qualité en ville comme dans les milieux ruraux. Depuis plus d'un an, les départements ont négocié avec le gouvernement pour envisager de mettre fin à la hausse du poids du RSA dans leurs budgets sans compensation par l'Etat, héritage d'une décision du Gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN en 2004 qui décidait le transfert aux départements du financement de cette allocation. Situation d'autant plus dramatique que le RSA reste un bouclier indispensable pour lutter contre la pauvreté.

Alors l'espoir était de mise quand, en février 2016, le 1er ministre Manuel VALLS entendait, pour la première fois en 12 ans, corriger totalement cette erreur. L'espoir était de faire reposer à nouveau le RSA sur la solidarité nationale plutôt que sur les finances locales et corriger une injustice qui aura creusé les inégalités financières entre les départements et donc entre les citoyens.

Par posture politique, une majorité de départements de droite a refusé tout compromis. Ils ont ainsi fragilisé l'avenir des départements, préférant laisser perdurer l'injustice, quitte à laisser glisser certains territoires vers la faillite. C'est un pan entier de la solidarité qui est menacé. Face

à ce défaut de responsabilité politique, nous appelons à défendre une vision nouvelle et renforcée de notre système social s'appuyant sur la rénovation des politiques de solidarités départementales. Notre souhait est la création d'une allocation de solidarité unique et universelle fusionnant les minimas sociaux. Nous soutenons la demande de réaffirmer et de renforcer le rôle des départements dans le redressement économique et social de la France comme le fait le département de la Haute-Loire notamment par sa politique d'insertion.

Que cherchent certains à droite en vue des échéances électorales à venir ? -remettre en cause l'échelon départemental et sa vocation de solidarité et de proximité - défendre un socle social identique pour tous.

Nous voulons défendre la proximité, l'égalité d'accès aux droits, l'équité entre les territoires.

Groupe « Sensibilités de Gauche et Apparentés »

**L'État ne tient pas ses engagements financiers,
nous disons STOP !**

Depuis longtemps, nous attirons l'attention sur cette réalité qui contraint nos budgets départementaux. C'est pourquoi nous avons accompagné la campagne que l'Assemblée des Départements de France a lancée à la veille de son congrès national, qui s'est tenu du 5 au 7 octobre à Poitiers.

Nous avons souhaité que les Altigériens puissent s'y associer en signant une pétition sur Internet. Vue par plus de 20 000 personnes, elle a recueilli, au moment où s'écrivent ces lignes, près de 700 signatures. Nous retenons les nombreux commentaires encourageants qui nous sont parvenus.

Cela nous fait chaud au cœur de voir que les Altigériens se mobilisent à nos côtés. Parce que, au final, c'est bien pour leur vie quotidienne que nous œuvrons.

Dans chaque Haute-Loire Magazine, vous pouvez découvrir ce que le Département fait pour votre quotidien, quels que soient votre âge, votre situation, vos activités, vos loisirs.

Collectivité de la solidarité sociale, nous agissons pour nos concitoyens en situation fragile. Collectivité de la solidarité territoriale, nous préparons l'avenir dès aujourd'hui, en liens étroits avec vos communes et intercommunalités, et avec la Région. Par le Très Haut Débit et le Numérique, que nous déployons notamment dans les collèges, le tourisme et encore de nombreuses applications locales, nous favorisons l'innovation, clé du succès et de la vitalité économique de la Haute-Loire demain.

Nous inscrivons notre mobilisation bien au-delà de considérations politiques. Nous avons simplement le désir d'exposer notre vision pour une collectivité départementale **ancrée au cœur de son territoire**, et notre style d'action vraiment tourné vers les Altigériens, au cœur de leur quotidien.

C'est pour toutes ces raisons que nous ne pouvons rester inactifs face au risque de voir le développement de la Haute-Loire freiné et le service à la population amoindri.

Alors, merci de votre mobilisation à nos côtés.

Merci de vos encouragements. Ils nous motivent d'autant plus à continuer, à nous battre toujours plus pour maintenir nos moyens financiers d'action. À œuvrer pour que le quotidien de chacun et chacune soit toujours plus agréable en Haute-Loire.

Vos élus de la Majorité départementale

brèves



Le 20 Novembre, l'association Trisomie 21 vous apporte votre petit déjeuner

L'association Trisomie 21 vous propose de partager sa journée nationale de la trisomie 21 en vous livrant le dimanche 20 novembre des «petits déjeuners livrés à domicile».

Cette journée a pour objectif de communiquer sur et autour de la trisomie 21. Cela permet de changer le regard sur les personnes avec une trisomie 21 qui nous prouvent de plus en plus leurs potentiels et affirment leur place dans la société.



Réservez vite votre petit déjeuner du dimanche 20 novembre sur : trisomie21hauteloire.wordpress.com

L'EHPAD Vellavi à Saint Didier en Velay entièrement repensé

L'inauguration de l'EHPAD Vellavi en septembre dernier a été un temps fort de la vie des Désidériens. Après plusieurs années de travaux, la directrice Murielle Vermeersch a pu présenter une toute nouvelle structure conçue et organisée avant tout autour du bien-être des résidents. L'EHPAD Vellavi a réalisé un programme architectural de grande ampleur, avec une capacité accrue de chambres individuelles comprenant une offre diversifiée.

L'animation est au cœur de la vie dans la structure. Elle est portée par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire et l'EHPAD dispose de 2 animatrices qui proposent toutes les semaines et certains weekends des activités ludiques, culturelles, thérapeutiques ou intergénérationnelles à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement. Lors de la visite d'inauguration, le Président du Département a déclaré être «très admiratif du travail de toute l'équipe dont le soucis permanent du bien-être des pensionnaires est très marqué. Je souhaite leur adresser à la fois toutes mes félicitations pour leur travail, mais aussi leur témoigner ma reconnaissance pour la façon admirable dont ils font et vivent leur métier.»



L'annuaire des scieries de Haute-Loire

Le Comité d'expansion économique publie régulièrement des annuaires des grands secteurs d'activités du département. Après les secteurs «plastique, transport, agroalimentaire», ils ont présenté récemment l'annuaire de la première transformation du bois en Haute-Loire. L'activité liée à la forêt, si elle est traditionnelle et historique en Haute-Loire, s'est modernisée de façon spectaculaire au cours de la dernière décennie. Dans la nouvelle grande Région, notre département est le 3^e producteur en volume de sciages toutes essences confondues et le 1^{er} pour le pin sylvestre.



L'annuaire est disponible sur le site www.hauteloiredeveloppement.com

LE DÉPARTEMENT SUR FACEBOOK



Depuis quelques temps, la collectivité a souhaité être présente sur les réseaux sociaux et notamment sur Facebook, afin de pouvoir échanger avec vous et mieux vous informer. Sur la page «Département de la Haute-Loire» vous retrouvez des informations sur les manifestations soutenues par le Département, mais aussi des choses pratiques, comme les coupures de circulations par exemple.



Avec 3075 fans, la page du Département est une source d'information qui peut vous intéresser. Il suffit de penser à liker.

Les directeurs des écoles de musique se forment au Département

Dans le cadre de son soutien aux pratiques artistiques du territoire, le Département prépare son nouveau schéma départemental des enseignements artistiques pour la période 2017-2021. Afin de maintenir une offre qualitative et diversifiée de l'éducation et des enseignements artistiques à destination de l'ensemble des habitants de la Haute-Loire, le Département, en partenariat avec le CNFPT et Uniformation a souhaité la mise en place d'une formation continue des directeurs. Début octobre, 9 intervenants ont dispensé des ateliers dans les domaines suivants : le lien entre les écoles de musiques et leur territoire, l'intercommunalité ; l'utilisation du numérique dans les écoles ; la réglementation ou encore le management d'équipe.

Ce temps de formation a pour objectif de favoriser la constitution d'un collectif. Elle représente un volume global de 21,5 journée réparties en 9 modules qui se dérouleront entre l'automne 2016 et début 2018.



**“ L’Etat doit
270* millions d’euros
à la Haute-Loire.
Nous aurions pu
les consacrer à son
développement et à
votre quotidien. ”**

Ça Suffit !

** 270 M€ correspondent à la non compensation depuis 2002 des allocations individuelles de solidarité à destination des personnes âgées (APA), des personnes en situation de handicap (PCH) et des personnes en situation précaire (RSA).*

STOP À LA DISPARITION DES MOYENS D’ACTION DES DÉPARTEMENTS STOP AU DÉSENGAGEMENT DE L’ÉTAT

Le Département est le maillon indispensable pour fournir des prestations essentielles au quotidien de chacun. Votre Assemblée départementale s’est fixée une feuille de route pour 2015 - 2021, afin d’agir en faveur de la Haute-Loire et de ses habitants : enfance, famille, personnes âgées, personnes handicapées... investissements dans les collèges, sur les routes et pour le Très Haut Débit, aides aux communes, soutien aux entreprises, à l’emploi et à l’insertion, à l’agriculture et aux produits locaux, au tourisme, aux activités sportives et culturelles...

Porter atteinte aux moyens financiers du Département, c’est porter atteinte à votre quotidien.

**102 DÉPARTEMENTS EN DANGER, 66 MILLIONS D’HABITANTS :
AUTANT DE RAISONS DE SE MOBILISER.**

Campagne de mobilisation organisée par l’Assemblée des Départements de France